

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 25 juin 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

AGRICULTURE

LA PÉNURIE DE GRAINS DE PROVENDE—LE PLAN D'URGENCE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente en vertu de l'article 43 du Règlement.

Étant donné la pénurie de pâturages et de grains de provenance dans plusieurs régions des Prairies, étant donné qu'un programme spécial a été mis sur pied en 1977 pour permettre la coupe du foin dans le parc national du mont Riding et dans le parc national de Prince-Albert et comme un pacage restreint dans le parc national du mont Riding ne causerait aucun dégât sensible ni durable à l'habitat de la faune, je propose, appuyé par le député de Lisgar (M. Murta):

Que le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Environnement prennent immédiatement des mesures pour permettre de faire paître le bétail et de couper du fourrage dans les parcs nationaux du mont Riding et de Prince-Albert, là où la chose est possible.

Mme le Président: Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES PRIORITÉS ET LES PROGRAMMES POUR 1980—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que les auteurs du rapport du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien répètent ce que nous savons déjà, à savoir qu'il est encore très difficile aux autochtones vivant dans les réserves de nourrir leurs familles, de s'instruire, de trouver des emplois convenables, d'éviter l'alcool et les ennuis avec la loi, je propose, avec l'appui du député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien fasse aujourd'hui même une déclaration à l'appel des motions pour informer la Chambre des priorités de son ministère et des programmes qu'il a l'intention de mettre en vigueur pendant l'année 1980 pour remédier à ce problème des plus urgents.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'ÉTUDE PAR LE COMITÉ DES CONDITIONS RÉGNANT DANS LES
RÉSERVES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire fort urgente. Étant donné que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a de nouveau admis dans un rapport récent que la pénurie de logements dans les réserves indiennes cause de très sérieux problèmes et que la fréquence des maladies infectieuses, des maladies respiratoires, des suicides et des actes de violence est de quatre à cinq fois plus élevée que notre taux national, je propose, avec l'appui du député de Peace River (M. Cooper):

Que le leader du gouvernement ordonne au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien de sortir de leurs salles et de se rendre en groupe dans au moins 12 réserves indiennes, six dans l'Ouest et six dans l'Est, pour constater de visu les conditions déplorables qui y règnent.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET DE DÉRIVATION GARRISON—LES POURPARLERS
CANADO-AMÉRICAINS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente.

Étant donné que le Sénat américain étudiera vraisemblablement vendredi de cette semaine un bill de subsides d'urgence qui apportera 9.7 millions de dollars de plus à la caisse de financement du projet de dérivation Garrison dans le Dakota du Nord, et étant donné que la visite que des députés du Manitoba ont rendue la semaine dernière à des sénateurs américains a beaucoup contribué à convaincre ceux-ci du bien-fondé de l'opposition du Canada au projet Garrison et du désastre écologique que sa réalisation pourrait entraîner au Manitoba, je propose, avec l'appui du député de Lisgar (M. Murta):

Que la Chambre autorise une délégation représentant tous les partis à la Chambre à se rendre cette semaine à Washington, D.C., pour s'entretenir avec les sénateurs américains des graves répercussions que la réalisation du projet Garrison pourrait avoir pour le Canada, en faisant communiquer le Missouri avec le bassin de la baie d'Hudson.